

et qu'un convoi allait atteindre, fut lui-même victime de son dévouement. Renversé et blessé par la locomotive, il expira peu de temps après. La mort de M. Balasse a produit une vive sensation.

— Avant-hier, en creusant un terrain enclavé dans les dépendances de l'arsenal, pour le préparer à recevoir des constructions prochaines, un ouvrier a découvert, avec sa pioche, un squelette humain et les ossements d'un cheval. Homme et cheval ont certainement été enfouis dans les mêmes conditions et en partageant la même destinée? Quelle fut cette destinée? Elle n'est point connue à l'heure où nous écrivons, et les hypothèses vont leur train. Nous attendons une certitude, ou tout au moins une vraisemblance.

La tête de l'homme est admirablement conservée, elle serait même intacte sans un coup de pioche qui a endommagé le côté droit du crâne. Les mâchoires ont toutes leurs dents parfaitement bien plantées, si blanches et si régulièrement rangées qu'elles défient tous les dentiers américains et autres. A coup sûr, l'individu qui les possédait n'était pas très-âgé, et nous pouvons, sans craindre de trop nous tromper, lui donner vingt-cinq à trente ans. Les autres membres nous avons vu les omoplates, les humérus et les fémurs — paraissent avoir appartenu à un homme d'une force et d'une taille peu ordinaires.

Les fouilles continuent. On vient de trouver à l'instant une lame de couteau rongée par la rouille.

Les débris que l'on ramène à la surface du sol ne sont guère enfoncés à plus de trente centimètres.

M. le procureur impérial a été averti de l'incident et s'est rendu sur les lieux.

(Indépendant, de Douai.)

— L'attention des promeneurs, sur la place Bellecour, à Lyon, était vivement excitée, il y a quelques jours, par plusieurs officiers se promenant en compagnie d'une religieuse, amputée d'une jambe et décorée de trois ordres différents. D'après nos renseignements, le nom de cette religieuse est M.^{lle} de Norval (en religion, sœur Véronique). A peine âgée de 30 ans, elle se rendait au premier appel fait en faveur des cholériques à Varna, et ne quitta l'hospice de cette ville que pour aller sur les champs de bataille panser les blessés, jusque sous le feu de l'ennemi. Blessée elle-même dans l'exercice de ses pieuses fonctions, elle dut subir l'amputation, et reçut à Inkermann, de la main du général en chef, la croix de la Légion d'honneur.

A la conclusion de la paix, elle resta dans les divers hospices d'Orient, prodiguant ses soins aux soldats français et alliés, et ne les quittant qu'après entière guérison. Rentrée en France, elle est restée jusqu'à ce jour dans un couvent de son ordre à Marseille, et a traversé Lyon en recevant les félicitations des officiers à qui elle a prodigué jadis ses soins, et voyant partout sur son passage les différents postes lui rendre les honneurs dus à son courage et aux glorieux insignes qu'elle porte sur sa poitrine. Sœur Véronique se rend à Paris.

— Trois marins de Givors descendaient une barque sur le Rhône, lorsque, après avoir dépassé le pont de la Guillotière, on vit un de ces hommes déposer sa veste et son chapeau, et se précipiter à la nage vers un porte-feuille qui, tombé de sa poche, s'en allait à la dérive.

Croyant à une tentative de suicide, on se précipita à voler à son secours, lorsque, en face de la manufacture des tabacs, il put mettre la main sur le bienheureux porte-feuille et rejoindre ses camarades, à demi-mort de froid. Questionné par eux pour savoir si ce porte-feuille contenait des valeurs, il leur montra un médaillon dans lequel étaient renfermés des cheveux de son frère, qui, l'ayant remplacé au service, avait été tué d'un éclat d'obus à la prise de Sébastopol.

— On lit dans l'Indicateur de Bordeaux :

« Nous avons entendu parler hier matin d'un drame assez singulièrement accidenté qui, suivant le dire de personnes dignes de foi, se serait passé au château de Ludon, et dont les acteurs principaux sont en ce moment à Bordeaux. On raconte à ce sujet que, parmi les gens attachés au service du château et de la propriété, se trouvaient une femme de charge et un paysan qui habitaient tous deux un local situé dans une cour un peu éloignée des autres parties du local occupées par les maîtres et les domestiques.

» Cette femme hérita, il y a quelque temps, d'une petite somme de 800 fr. qu'elle garda chez elle, attendant le moment de la placer en rentes quelque part.

» Le paysan, qui demeurait non loin d'elle, l'attira chez lui sous quelque prétexte; puis, l'ayant enfermée, il la menaça de la tuer si elle ne consentait pas à lui livrer l'argent qu'elle avait reçu. Cette pauvre créature, effrayée au dernier point, accéda à tout ce qu'on lui demandait et se laissa conduire dans sa chambre, où elle remit en effet la somme exigée avec tant de violence.

» Une fois en possession, le misérable saisit de rechefs sa victime, plus morte que vive, et lui commanda brutalement d'avoir à choisir le genre de mort qui lui semblait préférable, car il ne pouvait, disait-il, la laisser vivre pour ne pas être dénoncé par elle. Ce fut vainement qu'elle pleura, supplia son bourreau, il fallut obtenir la corde et le couteau. Après bien des résistances, elle choisit enfin et demanda d'être pendue.

» Le misérable alors lui lia les mains derrière le dos, puis il l'attacha au pied de son lit pour attendre qu'il eût disposé ses affreux préparatifs. Il ajusta donc une corde, qu'il avait sans doute choisie à l'avance, fit un noeud coulant et chercha, à l'aide d'une chaise, à l'assujettir à l'une des poutres du plafond. Pendant qu'il était occupé à ses terribles préparatifs, la pauvre condamnée, gisante à terre dans un état dont on conçoit très-bien toute l'horreur, leva machinalement les yeux sur l'homme qui avançait déjà sa besogne, et remarqua que le noeud coulant de la corde était passé à un bras et presque refermé autour.

» Aussitôt, prompt comme l'éclair, elle poussa d'un coup de pied la chaise qui était à sa portée, la renversa, et l'homme pris au lacet flotta bientôt dans l'espace, suspendu par le bras, poussant d'effroyables cris arrachés par la douleur que lui occasionnait cette suspension qu'il n'avait pas prévue. La femme, toujours garrottée, appela à son aide tant qu'elle put, et ils passèrent ainsi une partie de la nuit, jusqu'au matin, où leurs cris furent enfin entendus.

» Après plusieurs tentatives pour faire céder la porte, on arracha un contrevent et l'on pénétra dans la chambre, où s'offrit à tous les yeux le spectacle que nous avons décrit. La femme fut aussitôt dégagée et put raconter ce qui s'était passé.

» Un magistrat, averti sur-le-champ, accourut pour procéder à l'arrestation du coupable, toujours pendu, lequel fut immédiatement conduit sous bonne garde à Bordeaux.

» Nous ne garantissons pas néanmoins que les choses se soient passées telles que nous les racontons ici, et nous ne faisons que répéter, sous toutes réserves, ce qui nous a été dit au sujet de l'incident arrivé.

— Il y a à Londres un bazar de curiosités, parmi lesquelles se trouve la guillotine qui a servi, dit-on, à l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793.

Or, si nous en croyons le Weekly-Register, il est arrivé ces jours derniers un accident dont les suites pouvaient être fatales.

Un étudiant en médecine, dit ce journal, en examinant la guillotine dans la salle dite la Chambre des Horreurs, se mit dans la tête que l'espèce de jong qui retombe sur les épaules du supplicié pour le maintenir dans la lunette ne pourrait pas suffire à le retenir s'il venait à résister.

Sa curiosité sur ce point le fit rester jusqu'à ce que personne ne fût dans la salle, et alors il se mit dans la lunette, en faisant retomber la planche supérieure. Il vit bientôt qu'il ne pouvait plus se retirer, et tout aussitôt il réfléchit que le couteau qui était suspendu au dessus de son cou pouvait n'être pas fixé très-solidement, ne sachant pas qu'il ne retombe qu'en tirant un ressort.

Il eut peur alors de remuer, craignant que les mouvements ne fissent tomber le couteau et en même temps jeter sa tête dans le panier plein de sable au-dessous de lui, et dans lequel ses yeux étaient nécessairement fixés.

Etant resté quelque temps dans la lunette, il eut enfin la joie d'entendre l'arrivée d'un visiteur qu'il supplia vivement de le délivrer. « Je pense, dit l'étranger (un voyageur écossais) à sa femme, qu'il est engagé pour montrer comment agit la machine, et ce que nous avons de mieux à faire, c'est de ne pas nous en mêler. »

Le malheureux étudiant fut donc laissé dans cette situation jusqu'au moment où arriva M. Dussaud qui fixa le couteau solidement avant de le relâcher. Depuis, le couteau a été enlevé et déposé à côté de la machine pour prévenir tout accident.

— On lit dans le Morning-Post :

« Depuis jeudi soir, la côte d'Angleterre a été assaillie par une succession de coups de vent dans la direction variée du sud-ouest au nord-est. Leur violence a été en augmentant graduellement, et, samedi soir et dimanche, ils étaient arrivés à présenter presque le caractère d'un véritable ouragan.

» Déjà les agents du Lloyd ont signalé la perte de nombreux navires. Mais il s'écoulera plusieurs jours encore avant qu'on puisse connaître toute l'étendue des dommages. On parle de 30 à 40 naufrages qui auraient eu lieu entre Plamborough-Head et l'embouchure de la Tyne.

» Dans plusieurs cas, les navires se seraient perdus corps et biens. Sur la côte du Norfolk, les coups de vent ont amené la perte de beaucoup de navires. Pendant toute la nuit du dimanche, à Yarmouth et à Lowestoft, le vent a soufflé avec violence de l'est-nord-est, poussant de nombreux navires à la côte.

» Les nouvelles reçues de la partie la plus occidentale de la Manche, parlent aussi d'un terrible mauvais temps qui balayait la côte. Le bateau à vapeur à hélice Dunaskin, capitaine Macfarlane, de Troon, ayant douze hommes d'équipage, indépendamment du second, parti de Bristol pour se rendre à Lisbonne, s'était complètement perdu près de Penzance, dans la nuit de jeudi.

» Les nouvelles de Milford-Haven et des ports voisins annoncent que la tempête a été très-violente et que plusieurs navires ont été jetés à la côte.

» Londres et les districts des faubourgs n'ont pas été épargnés. Sur la Tamise même, les pertes occasionnées sur les bateaux et les petites embarcations sont considérables. Plusieurs navires ont eu leurs flancs endommagés en s'enchevtrant les uns les autres.

— La semaine dernière, dit l'Abeille de la Nouvelle-Orléans, le capitaine d'un navire qui se trouvait à l'ancre en dehors des passes a pêché un requin d'une longueur extraordinaire. Ce monstre mesurait dix-sept pieds dix pouces de long et neuf pieds de circonférence. Il avait sept rangées de dents, et trois se trouvaient recouvertes par les gencives supérieures; son foie remplissait exactement un baril. On a trouvé dans son estomac le corps, à moitié digéré, d'un homme de taille moyenne, portant une chemise blanche avec des boutons de nacre, une chemise de dessous en soie commune, des chaussettes de coton, et des souliers à guêtres presque neufs. L'estomac du monstre renfermait en outre quelques morceaux de toile à voile.

Correspondance électrique d'Europe en Amérique.

On s'occupe toujours beaucoup de la communication entre l'Europe et le nouveau monde au moyen de la télégraphie électrique. Voici à ce sujet quelques renseignements curieux que nous trouvons dans le London Literary-Journal : La route choisie pour faire traverser l'Océan aux fils télégraphiques a 1,640 milles d'étendue d'un point à l'autre, c'est-à-dire de Valentia, sur la côte d'Irlande, à Saint-Jean de Terre-Neuve. La plus grande profondeur de l'eau sur ce long parcours est de deux milles et un tiers, et il y a au milieu un banc de roche élevé qui semble on ne peut mieux approprié à la pose d'un câble sous-marin, et qu'on a surnommé Plateau télégraphique; le câble une fois posé sur ce plateau, aucun courant ne viendra le déranger. Le fil télégraphique sera de cuivre, fortement contenu par un tube en gutta-percha; il n'aura qu'un demi-pouce d'épaisseur, et pèsera 18 quintaux par mille; sa force et sa flexibilité seront très-grandes. On estime le prix d'établissement d'un seul fil à 100 l. st. (2,500 fr.) par mille. La gutta-percha employée a été amenée à une perfection telle, qu'une fraction immergée dans l'eau salée pendant six ans en a été retirée aussi fraîche qu'au moment de son immersion. La rouille, qui incontestablement s'amassera sur le câble, protégera d'autant plus le fil intérieur. Quatre signaux pourront être transmis par seconde, et on estime qu'on pourra faire traverser l'Atlantique dans l'espace de 24 heures à 280 messages de 20 mots chacun. Quand le réseau télégraphique sera plus avancé et qu'il se prolongera jusqu'à la vallée de l'Euphrate, un message parviendra en fort peu de temps de la Californie aux parties les plus reculées de la péninsule indienne.

— Finesse dans l'organe de l'odorat. — Le fait suivant vient, d'une manière remarquable, à l'appui de l'opinion qui attribue à la plupart des races à peau rembrunie une grande finesse dans les organes de l'odorat et de la vue. A Parametta, dans la Nouvelle-Hollande, un fermier appelé Fisher, possesseur d'une honnête aisance, disparaît tout à coup. Un de ses serviteurs, qui passait pour avoir toute sa confiance, assure qu'il sera bientôt de retour. Trois mois se passent, et Fisher ne reparait pas. En attendant, le domestique vend, achète et administre pour son propre compte la ferme de son maître.

Au bout de ce terme, quelques soupçons commencent à naître dans l'esprit des voisins; le bruit en parvient à la police locale qui envoie plusieurs officiers de la police à la ferme. Parmi eux était le nommé Sam, natif de la ville de Sidney. Guidé par quelques incidens assez vagues qu'on lui fournit, Sam se rend dans un endroit où se trouve une barrière en bois, sur laquelle il remarque une tache noirâtre qu'il déclare, après l'avoir flairée, être une tache de sang d'homme blanc. Puis il s'élançait en courant au bord d'un étang voisin, à la surface duquel on remarquait quelques flocons d'une écume rousse; il attire cette écume au rivage, en prend un peu dans le creux de sa main, la goûte, puis la soumet à son odorat, et s'écrie qu'elle contient des traces de graisse d'hommes blancs.

Enfin, flairant à droite et à gauche, comme un limier, il arrive à quelque distance de l'étang dans un petit taillis, enfonce dans le sol une baguette qu'il tenait à la main, la porte à son nez, répète plusieurs fois cet essai, et déclare qu'il y a là le corps d'un homme blanc. On creuse la terre, et on y découvre bientôt le cadavre de Fisher, dont le crâne était fracassé. On se saisit du meurtrier, qui, traduit devant les assises de Sidney, est condamné à mort. Au moment d'être exécuté, il fait l'aveu de son crime, et déclare qu'il a assassiné Fisher sur la barrière signalée par l'officier de police, puis, qu'il a traîné le corps dans l'étang; mais, qu'après quelques jours, craignant qu'on ne découvrit les traces du meurtre, il l'a enterré dans le taillis où Sam l'a découvert.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Le mot de la dernière charade est malheureux.

LA PETITE FILLE.

MADRIGAL.

Viens, mère, donne-moi, sans plus me faire attendre,

Un baiser

A prêter.

— Comment, à prêter? — Oui, puisque c'est pour [le rendre.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 11 janvier 1857.

Sommes versées par 58 déposants, dont 11 nouveaux fr. 7,416 00
12 demandes en remboursement » 4,323 44
Les opérations du mois de Janvier sont suivies par MM. Grimont-Bossut et J.-B. Dujardin, administrateurs.

En vente Au bureau du Journal de Roubaix.

ALMANACH LILLOIS

POUR 1857

CHANSONNIER

PAR HENRI SIX.

Prix 30 cent.

P.-F. DUQUESNE

MESSAGER

DE MOUSCRON

COURTRAI, TOURCOING & ROUBAIX

A l'honneur d'informer le public que le Mardi et le Jeudi il se rendra à Tourcoing et à Roubaix pour y prendre les commissions pour Mouscron. Il se charge des recouvrements. — Il apportera la plus grande exactitude à son service.

IL DESCEND :

A Tourcoing, au Soleil-Levant, rue du Bocquet;
A Roubaix, à la Bourse, Grand'Place;
A Courtrai, au Panier-d'Or et aux Trois-Clefs-d'Or, rue de Lille. (263)

On peut se procurer chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, à Roubaix.

UNE PRESSE A COPIER

Avec le Registre et tous les accessoires nécessaires au prix de VINGT-CINQ FRANCS.

Les PRESSES A COPIER de ce système sont d'une précision remarquable, et d'une solidité à toute épreuve, leur inventeur a obtenu une médaille de seconde classe à l'exposition universelle.

DÉPOT DE BRODERIES

de Nancy et des Vosges

Lille, rue des Prêtres, 51, au fond de la cour.

Cette maison, vendant directement les produits des premières fabriques de ces localités, les dames sont assurées d'y trouver une différence très-notable sur les prix qu'elles paient partout ailleurs. Réception de nouveautés tous les lundis. (325)

Etude de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix

ROUBAIX, Route de Wattrelos

Sur les vergers de la ferme occupée par M. Jean-Baptiste Agache, propriété de M. de Gursignies.

100 MARCHÉS ENVIRON DE TRÈS-GROS

ORMES

d'une très-belle venue

Dont plusieurs ont 2 mètres 50 centimètres de circonférence,

PROPRES AUX CHARPENTIERS, MENUISIERS & CHARRONS

A VENDRE

A long crédit, moyennant caution solvable.

Le Lundi 26 Janvier 1857, à une heure précise de relevée, M. LANVIN, Notaire à Roubaix, procédera sur les lieux, à ladite vente, aux conditions ordinaires.

L'assemblée sur le verger de la ferme. (362)

Ville de Tournay

A CÉDER de gré-à-gré, avec de grandes facilités de paiement :

UN GRAND & BEL ÉTABLISSEMENT

TRÈS-ACHALANDÉ, A USAGE DE

TEINTURERIE

AVEC TOUT LE

MATÉRIEL

Propre à l'Usine

SITUÉ A TOURNAY, PRÈS L'ESCAUT

S'adresser au Notaire RENIER, rue St-Martin, 60, à Tournay. (346)